



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COVID 19 LA 5ème VAGUE

La pandémie reprend en Europe. En France aussi, avec une augmentation inquiétante des cas COVID.

Nos voisins belges ou allemands, les néerlandais, les danois, renforcent les mesures sanitaires pour tenter d'endiguer la pandémie. En Belgique, télétravail obligatoire sur les postes qui le permettent. En Allemagne, certaines régions envisagent la mise en place de couvre-feux, et le débat sur une relance du télétravail obligatoire est lancé.

... Et chez nous ? En France ? À France Télévisions ? **C'est quoi le plan ?**

NOVEMBRE 2021



La première vague nous a tous surpris. Nous avons tous fait preuve de flexibilité, nous nous sommes adaptés aux consignes et obligations, au télétravail exceptionnel, sans repères, sans matériel adapté aussi.

Et maintenant, sommes-nous prêts ?

Si demain, le télétravail devait être à nouveau généralisé, disposons-nous de matériel à distribuer aux salariés ? Des PC, des téléphones portables ? Quelles leçons avons-nous tiré des vagues précédentes et de leurs répercussions sur nos conditions de travail ?

La Cfdt est inquiète : **un accord sur le télétravail a été signé il y quelques mois et dans certains sites, et il est déjà interprété, trituré, déformé.** Combien d'avenants ont été signés depuis la rentrée ? Combien de salariés disposent-ils déjà du matériel nécessaire au télétravail ? Les journalistes contributeurs au web, les personnels administratifs, sont-ils équipés au cas où ? Et le déploiement du plan « un smartphone pour tous » ... on en est où ?

La mise en œuvre rapide et efficace de cet accord devait aussi faciliter pour tous l'éventuel télétravail « en circonstances exceptionnelles » tel que nous l'avons connu lors des précédentes vagues pandémiques.

Alors, où en sommes-nous ?

Nous ne voulons pas que les plans de continuité d'activité soient réactivés dans la confusion et dans l'improvisation. Notre direction doit être prête et doit le faire savoir aux salariés. Et elle doit, d'ores et déjà, prendre les devants, en fournissant le matériel nécessaire, en définissant des règles claires, et en veillant, dans l'intervalle, à ce que l'accord télétravail soit appliqué de façon loyale.

Parce que... Lorsque le coup de tonnerre éclate, il est trop tard pour se boucher les oreilles.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR